



## Hendrik Boonen poursuivis pour escroquerie

Dans un dossier connexe de l'affaire Fortis, le parquet de Bruxelles a décidé de poursuivre Dolor, une association de consommateurs lésés, pour escroquerie. Le parquet demandera à la chambre du conseil de renvoyer l'association en correctionnelle, a indiqué le parquet de Bruxelles mercredi, confirmant une information de L'Echo.

Le parquet requiert également le renvoi d'une personne physique mais n'a pas cité son nom. Tout indique, cependant, qu'il s'agit d'Hendrik Boonen, le président de Dolor.

Le parquet accuse Dolor et son président d'escroquerie pour avoir forcé de manière agressive des actionnaires Fortis d'intervenir en leur nom dans le dossier Fortis. Dolor a demandé 25 euros par actionnaire pour ouvrir un dossier et introduire une plainte.